

d'années, d'équilibrer production et vente. Après avoir fait tout ce que l'on peut pour promouvoir les ventes, il reste à envisager la production à la lumière de ce principe.

Cette revue des débouchés offerts à la production aura d'autres conséquences. Elle aidera les agriculteurs et ceux, si nombreux, qui en dépendent, à voir ce problème dans sa véritable perspective. Nous savons tous, j'en suis sûr, que lorsqu'on examine les problèmes auxquels fait face l'industrie céréalière, il ne faut pas se dissimuler les faits. Il nous faut scruter le système de manutention et de transport, en rechercher toutes les lacunes et nous efforcer d'y remédier. C'est désormais une question de vie ou de mort étant donné la situation économique où se trouve l'industrie céréalière.

M. Benjamin: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre? Je voudrais ne pas me méprendre sur le sens de ses paroles. Sauf erreur, il a déclaré qu'il faudrait étudier le contingentement de l'orge et de l'avoine et voir si celles-ci devraient relever de la Commission. Veut-il les soustraire à la compétence de la Commission ou les confier aux marchands de grains de provende? Je pense qu'il devrait s'expliquer.

L'hon. M. Lang: Je devrais répéter, je pense, ce que j'ai dit. Dans le cas de l'orge et de l'avoine, nous devons voir dans quelle mesure les quotas devraient varier. Dans le cas du lin et de la graine de colza, il y a d'importantes questions à se poser, si l'on devrait par exemple employer d'autres méthodes.

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, j'ai moi aussi une question à poser au ministre. Comme le ministre de l'Agriculture (M. Olson) a manqué à sa promesse de nous citer des chiffres sur le revenu net, le ministre de Saskatoon-Humboldt voudrait-il s'en charger?

L'hon. M. Lang: J'ai bien des chiffres sous la main, mais je n'ai pas le temps de les consulter. Je suis sûr que le député d'Athabasca (M. Yewchuk) va répondre à l'exhortation du ministre de l'Agriculture de faire son travail lui-même et nous pourrions faire des commentaires sur ses chiffres.

M. J. P. Nowlan (Annapolis Valley): Monsieur l'Orateur, j'ai trouvé pénible d'entendre le ministre d'État (M. Lang) terminer en disant qu'il retournerait à son point de départ, puisqu'il n'était parti de nulle part.

Toutes les remarques sur le sujet à l'étude de la part du ministre de l'Agriculture (M. Olson) et du ministre d'État, de Saskatoon-Humboldt, ont été reprises à satiété dans le passé. Ces ministres n'ont pas apporté une seule preuve réelle d'une politique visant à favoriser une commercialisation et une répartition suffisantes des denrées et des produits agricoles et l'adoption de politiques internationales efficaces, quant aux ententes sur les produits agricoles.

Si le ministre de l'Agriculture a une question à me poser, je tâcherai d'y répondre, mais s'il n'obtient pas le droit de parole de l'Orateur, je ne ferai pas attention à lui, car il n'y avait vraiment rien qui pût retenir notre attention alors qu'il parlait cet après-midi. Je n'ai donc pas l'intention de me montrer prévenant pour lui, alors qu'il est à son siège.

Originaire de l'Est, j'ai aussi eu des contacts avec l'Ouest. Je n'hésite donc pas à approuver sans réserve la motion que le député de Kent-Essex (M. Danforth), appuyé par le député de Qu'Appelle-Moose Mountain (M. Southam), a présentée. Oui, la Chambre a perdu confiance dans le ministre de l'Agriculture et le gouvernement a manqué à son devoir en négligeant d'instituer et de promouvoir la commercialisation et la distribution de denrées et de produits agricoles et l'adoption de politiques internationales efficaces.

Fini le temps de la polka des chaises, alors qu'on pouvait citer des chiffres comme ce fut le cas en 1955, 1963, 1965 ou 1968. Ces élections ont eu lieu et la population a rendu son verdict. Nous sommes maintenant en 1969. Le gouvernement actuel est au pouvoir depuis cinq ans. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, ainsi que tous les Canadiens et en particulier la collectivité agricole, attendons encore des énoncés de principes du gouvernement, qui a fait enquêter par le formidable comité d'étude dans presque tous les secteurs de l'industrie agricole et qui a convoqué la conférence agricole réunie à Ottawa il n'y a pas très longtemps. Le gouvernement aurait même eu le temps d'adopter des politiques pour que le Canadien moyen d'un littoral à l'autre connaisse le sort réservé au cultivateur.

En fait, le sujet de la motion du député de Kent-Essex préoccupe une foule de gens, non seulement à la Chambre mais dans tout le pays. Malgré les sièges vides en face, nous sommes assurément tous impliqués. Citadin ou rural, le Canadien doit se préoccuper de l'armature globale de la nation, dont la collectivité agricole constitue le fondement.